



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

Pour les ventes inférieures et jusqu'à 35 000 € (hors honoraires).....	3 500 € TTC forfaitaires
de 35 001 € à 45 000 € (hors honoraires).....	4 200 € TTC forfaitaires
de 45 001 € à 60 000 € (hors honoraires).....	5 400 € TTC forfaitaires
de 60 001 € à 90 000 € (hors honoraires).....	8,00 % TTC du prix de vente hors honoraires
de 90 001 € à 210 000 € (hors honoraires).....	7,50 % TTC du prix de vente hors honoraires
de 210 001 € à 330 000 € (hors honoraires).....	7,00 % TTC du prix de vente hors honoraires
de 330 001 € à 450 000 € (hors honoraires).....	6,50 % TTC du prix de vente hors honoraires
plus de 450 000 € (hors honoraires).....	5,00 % TTC du prix de vente hors honoraires

TRANSACTIONS SUR TERRAINS

Pour les ventes inférieures et jusqu'à 25 000 € (hors honoraires).....	2 300 € TTC forfaitaires
de 25 001 € à 40 000 € (hors honoraires).....	3 000 € TTC forfaitaires
plus de 40 000 € (hors honoraires).....	9,00 % TTC du prix de vente hors honoraires

ESTIMATIONS (offertes si mise en vente dans notre Agence) 120 € TTC

LES HONORAIRES DE TRANSACTION SONT A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

CE BAREME D'HONORAIRES EST APPLICABLE A COMPTER DU 31 MARS 2017

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI AGENCE DE L'HOTEL DE VILLE • SARL BUSSATTE IMMOBILIER • 12 rue de l'Arsenal - 16000 ANGOULEME

Tél. : 05.45.950.950 • courriel : agencehoteldeville@orpi.com

SARL au capital de 10 000 € • RCS d'Angoulême 490 255 569 • Carte professionnelle T n. CPI 1601 2016 000 013 292 délivrée par la CCI de Charente

Garantie : Allianz IARD • 1 cours Michelet - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

La délivrance d'une note est obligatoire